

# Téléconférence sur les résultats du T1 2024

Le 2 mai 2024



# Bell

# Avis concernant les déclarations prospectives

---

Certaines déclarations faites dans cette présentation constituent des déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives comprennent, sans s'y limiter, des déclarations concernant l'orientation financière de BCE (ce qui comprend les produits des activités ordinaires, le BAIIA ajusté, l'intensité du capital, le BPA ajusté et les flux de trésorerie disponibles), le dividende sur actions ordinaires annualisé de BCE pour 2024, les économies de coûts attendues des initiatives de transformation, la baisse des produits prévue en 2024 en raison de l'opération visant Best Buy Canada, les dépenses d'investissement prévues de BCE en 2024, les attentes de solide croissance des produits des activités ordinaires et du BAIIA ajusté découlant du secteur Bell Services de communications et de technologies (Bell SCT) pour le reste de l'exercice 2024, la fourchette cible du ratio de levier financier de BCE, les perspectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques de BCE, ainsi que d'autres déclarations qui ne sont pas des faits historiques. Une déclaration est dite prospective lorsqu'elle utilise les connaissances actuelles et les prévisions du moment pour formuler une déclaration touchant l'avenir. Habituellement, les termes comme *hypothèse*, *but*, *orientation*, *objectif*, *perspective*, *projet*, *stratégie*, *cible*, *engagement* et d'autres expressions semblables, ainsi que les temps et les modes comme le futur et le conditionnel de certains verbes tels que *viser*, *s'attendre à*, *croire*, *prévoir*, *avoir l'intention de*, *planifier*, *chercher à* et *aspirer à*, permettent de repérer les déclarations prospectives. Toutes ces déclarations prospectives sont faites conformément aux « dispositions refuges » prévues dans les lois canadiennes applicables en matière de valeurs mobilières et dans la loi américaine *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*.

Les déclarations prospectives, du fait même de leur nature, font l'objet de risques et d'incertitudes intrinsèques et reposent sur plusieurs hypothèses, tant générales que précises, donnant lieu à la possibilité que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées ou sous-entendues dans ces déclarations prospectives. Ces déclarations ne représentent pas une garantie de la performance ni des événements futurs, et nous mettons en garde le lecteur contre le risque que représente le fait de s'appuyer sur ces déclarations prospectives. Pour une description de ces risques et de ces hypothèses, se reporter au rapport de gestion annuel de 2023 de BCE daté du 7 mars 2024, mis à jour dans le rapport de gestion du premier trimestre de 2024 de BCE daté du 1<sup>er</sup> mai 2024 et dans le communiqué de presse de BCE daté du 2 mai 2024 annonçant ses résultats financiers pour le premier trimestre de 2024, documents qui sont tous déposés auprès des autorités des provinces canadiennes en valeurs mobilières (disponibles à [sedarplus.ca](http://sedarplus.ca)) et fournis à la Securities and Exchange Commission des États-Unis (disponibles à [sec.gov](http://sec.gov)) et disponibles sur le site Web de BCE, à [BCE.ca](http://BCE.ca).

Les déclarations prospectives qui figurent dans cette présentation décrivent nos attentes en date du 2 mai 2024 et, par conséquent, pourraient changer après cette date. Sauf dans la mesure où les lois applicables en matière de valeurs mobilières l'exigent, nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ou à réviser les déclarations prospectives figurant dans cette présentation, même à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements ou de l'occurrence d'événements futurs, ni pour toute autre raison.

# Faits saillants du premier trimestre et progrès sur les priorités stratégiques

## Performance financière

- **Produits et BAIIA ajusté<sup>(1)</sup> du T1 généralement conformes au budget trimestriel de 2024**
  - Les résultats tiennent compte de l'effet positif d'un ajustement ponctuel des produits tirés des frais d'abonnement de Bell Média au T1 2023 et d'une légère élimination de produits attribuable à la conversion des magasins La Source en magasins Best Buy Express au T1 2024
- **Marge du BAIIA ajusté<sup>(2)</sup> de 42,7 % en hausse de 0,8 point a/a**
  - Hausse des économies de coûts liées aux initiatives de transformation, dont les réductions de personnel, à mesure que l'exercice se poursuit
- **Bénéfice net en baisse de 42,0 % a/a en raison du coût des indemnités de départ liées à l'initiative de restructuration de l'effectif au T1 2024 et des pertes hors trésorerie sur dérivés sur capitaux propres attribuables à la baisse du cours des actions de BCE**

## Bâtir les meilleurs réseaux

- **Bell a obtenu les plus grands honneurs; ses réseaux de fibre et 5G mobile se sont classés parmi les plus rapides au Canada<sup>(3)</sup>**
- **Bell demeure le fournisseur de services Internet le plus primé au Canada<sup>(4)</sup>**
- **Dépenses d'investissement prévues pour 2024 de ~4,1 G\$, en baisse d'au moins 500 M\$ a/a**

## Abonnés des services sans fil de grande valeur

- **Total des abonnés utilisant des téléphones mobiles et des appareils mobiles connectés en hausse de 4,8 % a/a**
- **Produits tirés des services sans fil aux consommateurs en hausse de 4,0 %**
- **Lancement du service mobile no name™ par Loblaw dans les magasins No Frills**

<sup>(1)</sup> Le BAIIA ajusté est un total de mesures sectorielles. Se reporter à la section *Total des mesures sectorielles* de l'annexe pour plus d'informations sur cette mesure.

<sup>(2)</sup> La marge du BAIIA ajusté se définit comme le BAIIA ajusté divisé par les produits d'exploitation.

<sup>(3)</sup> Internet : Selon l'analyse par Ookla<sup>MD</sup> de données obtenues avec Speedtest Intelligence<sup>MD</sup> sur les résultats (agrégés à l'échelle nationale) de tests de vitesse avec connexion sans fil et fixe pour les T3 et T4 2023. Réseau 5G mobile : D'après le pointage d'un tiers (OneScore<sup>MC</sup> de Global Wireless Solutions) calculé en utilisant des tests du réseau 5G sans fil de Bell au Canada par rapport à d'autres réseaux sans fil nationaux et selon Opensignal lors de son concours Global Mobile Network Experience Awards de 2024.

<sup>(4)</sup> Selon l'analyse concurrentielle de Bell. Bell a entre autres reçu les reconnaissances suivantes : Speedtest Awards d'Ookla pour les T3 et T4 2023; meilleur FSI au Canada en 2023 par PCMag pour la vitesse, les prix, la zone de couverture et la satisfaction de la clientèle parmi les principaux FSI et les FSI canadiens comparés du 1<sup>er</sup> juin 2022 au 27 juin 2023; et le fournisseur de services Internet le plus digne de confiance en 2023 et en 2024 selon BrandSpark.

# Faits saillants du premier trimestre et progrès sur les priorités stratégiques (suite)

## Croissance des services à large bande et des forfaits de produits multiples

- Meilleur T1 en 17 ans sur le plan des nouveaux abonnés nets des services Internet de détail
- Hausse de 22 % a/a du nombre de foyers dans la zone de couverture du réseau de fibre abonnés aux forfaits mobilité et Internet
- IPC pour les cellulaires et Internet en baisse de 26,2 % et de 15,5 % respectivement en comparaison à l'IPC global en hausse de 2,9 %<sup>(1)</sup>

## Accélération des investissements dans les secteurs de croissance clés

- Partenariat avec Google Cloud pour offrir des solutions de services pour centres d'appels gérées au moyen de l'IA
- Collaboration avec Microsoft afin d'offrir de nouvelles solutions de travail hybride aux entreprises
- Partenariat avec SentinelOne pour élargir les services de sécurité destinés aux entreprises clientes de Bell

## Stratégie des médias numériques d'abord

- Produits liés au contenu numérique<sup>(2)</sup> constituant 41 % du total des produits tirés de Bell Média au T1, en hausse de 12 pts a/a
- Produits tirés de la publicité numérique<sup>(3)</sup> en hausse de 72 % grâce à la forte croissance continue de l'outil de ventes SAM Télé et des nouveaux produits de Bell Média, dont Crave avec pubs et le service Télé adressable
- Crave maintenant offert directement sur les chaînes Prime Video d'Amazon au Canada
- Lancement de 10 chaînes FAST comprenant des chaînes de nouvelles, de sports et de divertissement

<sup>(1)</sup> Indice des prix à la consommation (IPC) selon Statistique Canada – mars 2024 (1<sup>er</sup> mars 2023 au 1<sup>er</sup> mars 2024).

<sup>(2)</sup> Les produits liés au contenu numérique comprennent les produits tirés de la publicité sur les plateformes numériques, dont les sites Web, les applications mobiles, les applications sur les téléviseurs connectés et les actifs et plateformes numériques d'affichage extérieur, ainsi que de la publicité sur les plateformes d'achat numériques de Bell, de même que les produits tirés des frais d'abonnement des services directement aux consommateurs et des services de vidéo sur demande.

<sup>(3)</sup> Les produits tirés de la publicité numérique comprennent les produits tirés de la publicité sur les plateformes numériques, dont les sites Web, les applications mobiles, les applications sur les téléviseurs connectés et les actifs et plateformes numériques d'affichage extérieur, ainsi que de la publicité sur les plateformes d'achat numériques de Bell.

**Nous mettons en œuvre des initiatives de transformation et de réduction des coûts pour favoriser la croissance future et les gains d'efficacité chez Bell tout en générant une augmentation de la clientèle rentable et favorable aux marges**

# Données opérationnelles pour le T1

## Services sans fil

**45 247**

**Ajouts nets d'abonnés des services de téléphonie mobile postpayés**

**En hausse de 4,5 % a/a**  
• Meilleur T1 depuis 2018

**56 %**

**Pourcentage des abonnés des services postpayés ayant des appareils 5G**  
**En hausse de 12 pts a/a**

**58,14 \$**

**RMU combiné<sup>(1)</sup>**  
**0 % a/a**

• Portion du RMU composée de frais mensuels récurrents en hausse de 0,4 % a/a

**66 406**

**Ajouts nets d'abonnés utilisant des appareils mobiles connectés**  
**En baisse de 6,1 % a/a**

<sup>(1)</sup> Le RMU se définit comme les produits externes tirés des services sans fil du secteur Bell SCT divisés par le nombre moyen d'abonnés utilisant des téléphones mobiles pour la période visée, et est exprimé en unité monétaire par mois. Au T1 2024, nous avons ajusté notre clientèle d'abonnés des services postpayés utilisant des téléphones mobiles afin d'en retirer 105 802 abonnés des services d'affaires qui ne génèrent que très peu de produits ou pas de produits du tout.

## Services sur fil

**31 078**

**Ajouts nets d'abonnés des services Internet de détail**  
**En hausse de 13,9 % a/a**

• Meilleur T1 depuis 2007

**+39 %**

**Croissance des ventes mobilité et Internet**

**14 174**

**Ajouts nets d'abonnés des services de télé IP de détail**  
**En hausse de 30,0 % a/a**

• Meilleur T1 au chapitre des activations sur l'appli Fibe Télé depuis le lancement du service

**43 911**

**Pertes nettes d'abonnés des SAR résidentiels de détail**  
**Amélioration de 6,3 % a/a**

<sup>(2)</sup> TSN : Numeris, T2+, Canada total, T1 2024

<sup>(3)</sup> CTV : Numeris, hiver 2023-2024, Canada total, heures de grande écoute (20 h à 23 h)

<sup>(4)</sup> RDS : Numeris, T2+ et adultes de 25 à 54 ans, Québec francophone, T1 2024 (sauf nouvelles)

## Services de médias

**+1,6 %**

**Croissance des produits tirés de la publicité**

• 1<sup>er</sup> trimestre de croissance des produits depuis le T4 2022

**+33 %**

**Croissance des produits tirés du contenu numérique**

• Hausse de 7 % a/a du nombre d'abonnés au service directement aux consommateurs (DTC) de Crave  
• Hausse de 31 % des abonnés au service de diffusion sportive DTC

**Télé anglaise**

**TSN : n° 1 parmi les chaînes de télé spécialisée<sup>(2)</sup>**

• Auditoire historique pour le Super Bowl LVIII  
• Réseau CTV au premier rang aux heures de grande écoute<sup>(3)</sup>  
• 4 chaînes spécialisées dans le divertissement sur 5 parmi les plus regardées au T1 (adultes de 25 à 54 ans)

**Télé française**

**RDS : chaîne de télé spécialisée autre que de nouvelles n° 1<sup>(4)</sup>**

• Chaîne spécialisée en divertissement n° 1<sup>(5)</sup>  
• Noovo : auditoire quotidien en hausse de 4 % a/a<sup>(6)</sup>

<sup>(5)</sup> Numeris, T2+ et adultes de 25 à 54 ans, Québec francophone, T1 2024, classement parmi les chaînes francophones spécialisées et payantes dans le divertissement

<sup>(6)</sup> Noovo : Numeris, adultes de 25 à 54 ans, Québec francophone, T1 2024

**Nous avons tiré parti de nos produits et de nos réseaux à large bande de premier plan, de notre accent sur le service à la clientèle et de nos capacités numériques pour enregistrer, au T1, les meilleurs ajouts nets d'abonnés mobiles et Internet des dernières années**



# Résultats financiers

# Résultats financiers consolidés

(en millions \$, sauf les données par action)	T1 24	A/A
<b>Produits des activités ordinaires</b>	<b>6 011</b>	<b>(0,7) %</b>
Tirés des services	5 192	(0,6) %
Tirés des produits	819	(1,6) %
<b>BAIIA ajusté</b>	<b>2 565</b>	<b>1,1 %</b>
Marge	42,7 %	0,8 pt
<b>Bénéfice net</b>	<b>457</b>	<b>(42,0) %</b>
<b>BPA établi selon les normes</b>	<b>0,44</b>	<b>(44,3) %</b>
<b>BPA ajusté<sup>(1)</sup></b>	<b>0,72</b>	<b>(15,3) %</b>
<b>Dépenses d'investissement</b>	<b>1 002</b>	<b>7,7 %</b>
Intensité du capital <sup>(2)</sup>	16,7 %	1,2 pt
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	<b>1 132</b>	<b>(9,2) %</b>
<b>Flux de trésorerie disponibles (FTD)<sup>(1)</sup></b>	<b>85</b>	<b>0,0 %</b>

<sup>(1)</sup> Le BPA ajusté est un ratio non conforme aux PCGR et les flux de trésorerie disponibles (FTD) sont une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter aux sections *Ratios non conformes aux PCGR* et *Mesures financières non conformes aux PCGR* de l'annexe pour plus d'informations sur ces deux mesures.

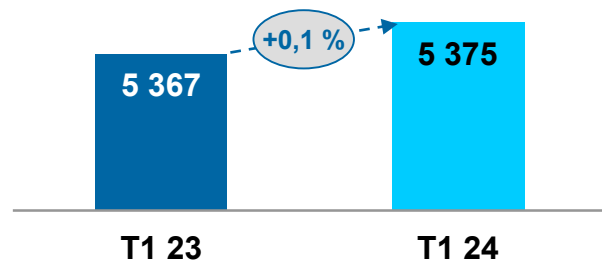
<sup>(2)</sup> L'intensité du capital correspond aux dépenses d'investissement divisées par les produits d'exploitation.

- **Produits en baisse de 0,7 % a/a**
  - Baisse des produits de ~300 M\$ attendue en 2024 en raison de l'opération visant Best Buy Canada
  - Résultats touchés par un ajustement apporté aux produits tirés des médias au T1 2023 et par la baisse des ventes de produits sur fil aux entreprises
- **Hausse du BAIIA ajusté de 1,1 % grâce à une baisse des coûts d'exploitation de 2,0 %, ce qui a entraîné une hausse de la marge à 42,7 % ou 0,8 point a/a**
- **Baisse du bénéfice net a/a en raison des coûts liés aux indemnités de départ de 234 M\$ et des pertes sur dérivés sur capitaux propres**
- **Baisse du BPA ajusté a/a en raison de la hausse des charges d'intérêts et de l'amortissement, ainsi que des gains à la vente d'un terrain au T1 2023 dans le cadre de notre stratégie d'optimisation des biens immobiliers**
- **Dépenses d'investissement en baisse de 7,7 %, conformément au programme pour 2024**
- **FTD stables a/a**

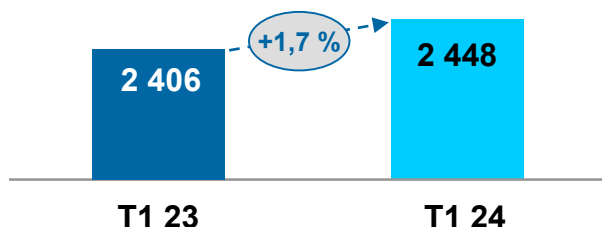
**Les résultats financiers sont généralement conformes au budget du T1 avec un BAIIA ajusté et des FTD supérieurs aux prévisions**

# Bell Services de communications et de technologies

## Produits des activités ordinaires (en millions \$)



## BAIIA ajusté (en millions \$)



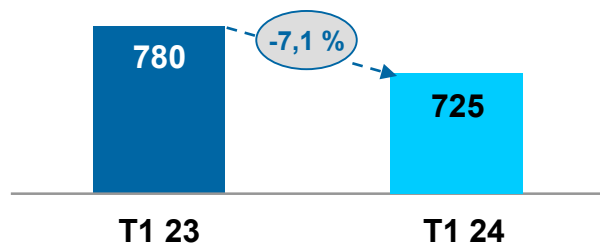
- Produits tirés des services Internet résidentiels en hausse de ~3 % a/a
- Croissance du total des produits tirés des services sans fil de 3,0 % limitée par les réductions importantes des prix des forfaits
- Vigueur des produits sur fil aux entreprises alimentée par l'acquisition de FX Innovation et l'augmentation des ventes de solutions de services
  - Croissance interne des produits tirés des solutions de services d'affaires<sup>(1)</sup> de ~12 %
- Produits d'exploitation tirés des produits sur fil en baisse de 34,5 % a/a, compte tenu de la normalisation des ventes aux entreprises après la reprise de la chaîne d'approvisionnement en 2023
  - Produits d'exploitation tirés des produits sans fil en hausse de 9,3 %, ce qui témoigne de la hausse de la proportion de ventes d'appareils à valeur supérieure et du calendrier des achats en bloc du gouvernement
- Croissance du BAIIA ajusté de 1,7 %

Marge du BAIIA ajusté à 45,5 % au T1, en hausse de 0,7 point

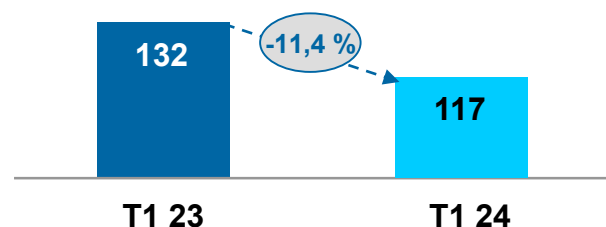
<sup>(1)</sup> Les produits tirés des solutions de services d'affaires comprennent les services gérés, qui englobent la gestion des réseaux, la gestion des solutions voix, l'hébergement et la sécurité, ainsi que les services professionnels, qui englobent les services-conseils et les services d'intégration et de gestion des ressources.



## Produits des activités ordinaires (en millions \$)



## BAIIA ajusté (en millions \$)



- **Produits tirés de la publicité en hausse de 1,6 % a/a**
  - Hausse de 72 % des produits tirés de la publicité numérique
  - Ventes de publicité au Super Bowl en hausse de 23 % a/a
  - Retour à la croissance pour l’affichage et la radio au T1
- **Produits tirés des frais d’abonnement en baisse de 13,8 % a/a**
  - Les résultats pour le T1 2023 reflètent l’effet positif d’un ajustement ponctuel et rétroactif des produits
- **Produits tirés du contenu numérique en hausse de 33 % a/a**
- **BAIIA ajusté en baisse de 11,4 % a/a**
  - Diminution des coûts d’exploitation de 6,2 % attribuable à la baisse des coûts liés à la programmation télévisuelle, compte tenu des retards de livraison découlant des grèves à Hollywood en 2023, et aux initiatives de restructuration entreprises pendant la dernière année

**Premier trimestre de croissance des produits liés à la publicité depuis le T4 2022**

# Mise à jour sur la situation financière et de trésorerie

## Liquidités disponibles<sup>(1)</sup>

**4,7 G\$**

dont 789 M\$ en trésorerie

\* Au 31 mars 2024

## Ratio de levier financier net<sup>(1)</sup>

**~3,6x**

\* Au 31 mars 2024

## Ratio de solvabilité<sup>(2)</sup>

**~120 %**

\* Total des régimes PD de BCE au 31 mars 2024

- **Liquidités disponibles totales de 4,7 G\$ à la fin du T1**
  - Émission publique de 1,45 G\$ US réalisée le 15 février
- **Ratio de levier financier net de ~3,6x – le plus bas parmi les pairs nationaux**
  - Refinancement de la dette publique arrivant à échéance en 2024 complété
  - Coût annuel moyen pondéré après impôts de la dette publique de ~3,2 %, avec une durée moyenne jusqu'à l'échéance de ~13,2 ans
  - Mise à jour de la fourchette cible interne à 3 fois le BAIIA ajusté, en comparaison à la cible précédente de 2,0 à 2,5 fois
- **Stabilité de la capitalisation des régimes de retraite en 2024, grâce au congé complet de cotisations, les ratios de solvabilité de tous les régimes PD de BCE demeurant au-dessus de 105 %**

<sup>(1)</sup> Les liquidités disponibles sont une mesure financière non conforme aux PCGR, alors que le ratio de levier financier net est une mesure de gestion du capital. Se reporter aux sections *Mesures financières non conformes aux PCGR* et *Mesures de gestion du capital* de l'annexe pour plus d'informations sur ces mesures.

<sup>(2)</sup> Le ratio de solvabilité des régimes de retraite est défini comme l'actif au titre des avantages postérieurs à l'emploi selon la méthode de la solvabilité, calculé conformément à la *Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension* et à son règlement connexe (LNPP). En vertu de la LNPP, le Bureau du surintendant des institutions financières exige que les sociétés effectuent périodiquement des évaluations de solvabilité, y compris le calcul des ratios de solvabilité des régimes de retraite, pour les régimes de retraite agréés par le gouvernement fédéral. L'évaluation de la solvabilité suppose la cessation des régimes de retraite à la date d'évaluation.

**La vigueur du bilan et des liquidités permettront de soutenir nos priorités stratégiques et un dividende sur actions ordinaires plus élevé en 2024**

# Objectifs financiers pour 2024

BCE	Orientation pour 2023	Résultats pour 2023	Orientation pour 2024
Croissance des produits des activités ordinaires	1 % à 5 %	2,1 %	0 % à 4 %
Croissance du BAIIA ajusté	2 % à 5 %	2,1 %	1,5 % à 4,5 %
Intensité du capital <sup>(1)</sup>	19 % à 20 %	18,6 %	<16,5 %
Croissance du BPA ajusté <sup>(2)</sup>	(7) % à (3) %	(4,2) %	(7) % à (2) %
Croissance des flux de trésorerie disponibles <sup>(3)</sup>	2 % à 10 %	2,5 %	(11) % à (3) %
Dividende annuel sur actions ordinaires <sup>(4)</sup>	3,87 \$	3,87 \$	3,99 \$

(1) Pour 2024, nous anticipons un ralentissement du déploiement du réseau de fibre et une diminution des dépenses dans les activités réglementées et en déclin, compte tenu des politiques réglementaires du gouvernement, ce qui fera baisser les dépenses d'investissement.

(2) Pour 2024, nous anticipons une augmentation des charges d'intérêts et d'amortissement et une baisse des profits à la vente de biens immobiliers, ce qui fera baisser le BPA ajusté.

(3) Pour 2024, nous anticipons une augmentation des indemnités de départ liée aux initiatives de restructuration de la main-d'œuvre, une augmentation des intérêts payés et une diminution des flux de trésorerie provenant du fonds de roulement, qui feront baisser les flux de trésorerie disponibles.

(4) Augmentation du dividende de 3,87 \$ à 3,99 \$ par action à compter du dividende du T1 2024.

**Reconfirmation de tous les objectifs de l'orientation financière pour 2024**



# Annexe

# Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières

---

BCE utilise diverses mesures financières pour évaluer son rendement. Certaines de ces mesures sont calculées conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS ou PCGR), tandis que d'autres n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR. Nous croyons que nos mesures financières conformes aux PCGR, lues conjointement avec les mesures financières ajustées non conformes aux PCGR et avec d'autres mesures financières, permettent aux lecteurs de mieux comprendre comment la direction évalue le rendement de BCE.

Le Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières (le Règlement 52-112) prescrit les obligations d'information qui s'appliquent aux mesures financières suivantes : i) mesures financières non conformes aux PCGR; ii) ratios non conformes aux PCGR; iii) total des mesures sectorielles; iv) mesures de gestion du capital; et v) mesures financières supplémentaires. La présente annexe fournit une description et un classement des mesures financières définies dans le Règlement 52-112 que nous utilisons dans la présente présentation pour expliquer nos résultats financiers, et, dans le cas des mesures financières supplémentaires, une explication de ces mesures est fournie lorsque le nom des mesures financières n'est pas assez descriptif.

## **Mesures financières non conformes aux PCGR**

### **Bénéfice net ajusté**

Le bénéfice net ajusté est une mesure financière non conforme aux PCGR et n'a pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Par conséquent, il est peu probable que cette mesure soit comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Reportez-vous à la section 8.1, *Mesures financières non conformes aux PCGR – Bénéfice net ajusté*, du rapport de gestion du premier trimestre 2024 de BCE, qui est intégré par renvoi aux présentes, pour plus d'informations concernant cette mesure, y compris un rapprochement avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires, mesure financière IFRS la plus directement comparable.

### **Liquidités disponibles**

Les liquidités disponibles sont une mesure financière non conforme aux PCGR et n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Par conséquent, il est peu probable que cette mesure soit comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Reportez-vous à la section 8.1, *Mesures financières non conformes aux PCGR – Liquidités disponibles*, du rapport de gestion du premier trimestre 2024 de BCE, qui est intégré par renvoi aux présentes, pour plus d'informations concernant cette mesure, y compris un rapprochement avec la trésorerie, mesure financière IFRS la plus directement comparable.

### **Flux de trésorerie disponibles**

Les flux de trésorerie disponibles sont une mesure financière non conforme aux PCGR et n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Par conséquent, il est peu probable que cette mesure soit comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Reportez-vous à la section 8.1, *Mesures financières non conformes aux PCGR – Flux de trésorerie disponibles et flux de trésorerie disponibles excédentaires*, du rapport de gestion du premier trimestre 2024 de BCE, qui est intégré par renvoi aux présentes, pour plus d'informations concernant cette mesure, y compris un rapprochement avec les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, mesure financière IFRS la plus directement comparable.

# Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières (suite)

---

## Mesures financières non conformes aux PCGR (suite)

### **Dette nette**

La dette nette est une mesure financière non conforme aux PCGR et n'a pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Par conséquent, il est peu probable que cette mesure soit comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Reportez-vous à la section 8.1, *Mesures financières non conformes aux PCGR – Dette nette*, du rapport de gestion du premier trimestre 2024 de BCE, qui est intégré par renvoi aux présentes, pour plus d'informations concernant cette mesure, y compris un rapprochement avec la dette à long terme, mesure financière IFRS la plus directement comparable.

### **Ratios non conformes aux PCGR**

#### **BPA ajusté**

Le BPA ajusté est un ratio non conforme aux PCGR et n'a pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Par conséquent, il est peu probable que cette mesure soit comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Nous définissons le BPA ajusté comme le bénéfice net ajusté par action ordinaire de BCE. Le bénéfice net ajusté est une mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de détails sur le bénéfice net ajusté, voir la section *Mesures financières non conformes aux PCGR* ci-dessus. Reportez-vous à la section 8.2, *Ratios non conformes aux PCGR – BPA ajusté*, du rapport de gestion du premier trimestre 2024 de BCE, qui est intégré par renvoi aux présentes, pour plus d'informations sur le BPA ajusté.

#### **Total des mesures sectorielles**

#### **BAlIA ajusté**

Le BAlIA ajusté est un total de mesures sectorielles. Reportez-vous à la section 8.3, *Total des mesures sectorielles – BAlIA ajusté*, du rapport de gestion du premier trimestre 2024 de BCE, qui est intégré par renvoi aux présentes, pour plus d'informations concernant cette mesure, y compris un rapprochement avec le bénéfice net, mesure financière IFRS la plus directement comparable.

### **Mesures de gestion du capital**

#### **Ratio de levier financier net**

Le ratio de levier financier net est une mesure de gestion du capital et correspond à la dette nette divisée par le BAlIA ajusté. La dette nette utilisée dans le calcul du ratio de levier financier net est une mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de détails sur la dette nette, se reporter à la section *Mesures financières non conformes aux PCGR* ci-dessus. Aux fins du calcul du ratio de levier financier net, le BAlIA ajusté désigne le BAlIA ajusté des 12 derniers mois. Nous utilisons le ratio de levier financier net et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent cette mesure pour évaluer le levier financier.